

Pôle d'Excellence Rurale n°1 dénommé « Pôle Technologique de l'Environnement »

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a obtenu fin 2006 le label « Pôle d'Excellence Rurale » pour la réalisation d'un programme de valorisation économique de ses bio ressources.

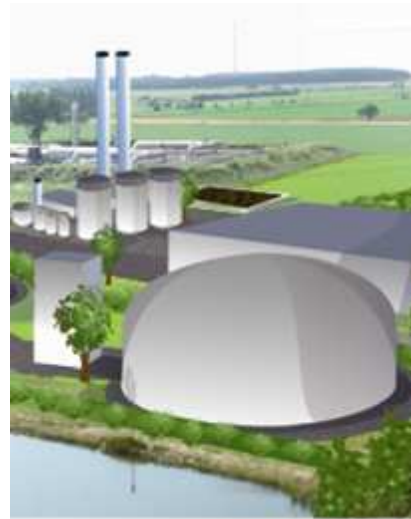
Une dotation de 790 000 € de l'Etat (Fonds National pour l'Aménagement et le Développement du Territoire) a été réservée par convention cadre signée le 9 mars 2007 pour accompagner le financement des projets s'inscrivant dans ce programme.

Cette démarche des Pôles d'Excellence Rurale a été lancée par l'Etat pour aider les territoires ruraux qui innovent pour améliorer leur compétitivité et leur attractivité. Elle a été l'occasion d'accompagner les chefs d'entreprise réunis au sein de l'Association de Développement Interentreprises de la Région de Châteaubriant (ADIC) dans leur volonté de diversifier leurs activités dans le nouveau secteur de la croissance verte.

Les 3 Communautés de Communes réunies au sein du Syndicat Mixte ont financé la réalisation d'une étude en 2006 qui a permis d'identifier tous les gisements de ressources du Pays de Châteaubriant valorisables économiquement et établir un programme d'actions portées par les entreprises ou les collectivités qui a candidaté à l'aide du Pôle d'Excellence Rurale.



Chaufferie collective bois à Châteaubriant



Centrale de méthanisation Valdès à Issé

Le Syndicat Mixte « Le Pays de Châteaubriant » a pour rôle d'organiser un Comité de Pilotage qui a pour mission de :

- s'assurer de la bonne coordination et réalisation des opérations ;
- fournir de manière régulière, et au moins une fois par an sous forme d'un bilan, des éléments sur l'avancement physique et financier de chacune des opérations inscrites dans le programme ;
- proposer au besoin de reventiler la somme affectée entre les différentes opérations, sous réserve que cela n'affecte ni l'équilibre du projet, ni ne compromette le calendrier de sa réalisation, et que les taux de subvention restent compatibles avec les règles financières en vigueur ;
- susciter la promotion des activités développées dans le cadre du pôle
- organiser le suivi de l'impact emploi, en y associant si nécessaire le service public de l'emploi
- veiller à la réalisation de l'évaluation annuelle des impacts du dispositif, conformément aux engagements pris lors du dépôt du projet et à réaliser au terme des trois années une évaluation finale.

Le Comité de Pilotage « Pôle d'Excellence Rurale » chargé d'émettre un avis sur les projets et de suivre leur mise en œuvre s'est réuni le 12 octobre 2010 pour procéder à la dernière ventilation des crédits selon la maquette financière suivante :

Actions programmées	Maître d'ouvrage	Montants en € HT							
		Programme labellisé mars 2007		Ajustement n°1 décembre 2008		Ajustement n°2 juillet 2009		Ajustement n°3 final décembre 2010	
		Coût prévu	Aide PER	Coût prévu	PER	Coût total	PER	Coût total	PER
Valorisation des bio déchets		8 070 000	260 929	657 380	216 900	0	0	899 267	178 483
Station de démonstration méthanisation ferme expérimentale de Derval	Chambre Agriculture de Loire Atlantique	150 000	39 500	Report	0	Report	0	Report	0
Valorisation des co-produits et graisses animales de Castel Viandes	Entreprise Castel Viandes	7 920 000	221 429	657 380	216 900	Report	0	899 267	178 483
Bois énergie		1 060 000	201 259	737 700	206 995	737 700	206 995	1 786 012	206 995
Création d'une plate forme multiservices	Com Com Région de Nozay + SEM ENEE	450 000	117 315	450 000	148 500	450 000	148 500	1 498 312	148 500
Equipement en chaudières collectives	Hôpital Local de Nozay	610 000	83 944	287 700	58 495	287 700	58 495	287 700	58 495
Bio carburants		240 000	28 440	55 000	8 000	26 452	8 000	26 452	8 000
Unités de trituration d'oléagineux	CUMA L'Essor de Treffieux	240 000	28 440	55 000	8 000	26 452	8 000	26 452	8 000
Recyclage des déchets		550 000	143 385	3 782 853	160 105	3 782 853	377 005	0	0
Plate forme de compostage déchets verts et autres déchets	Entreprise Natrium Environnement	550 000	143 385	3 782 853	160 105	3 782 853	377 005	Report	0
Recherche et création d'activités		598 340	155 987	600 000	198 000	600 000	198 000	601 938	198 000
Incubateur Pépinière d'éco entreprises	Com Com Castelbriant ais	598 340	155 987	600 000	198 000	600 000	198 000	601 938	198 000
Total général		10 518 340	790 000	5 832 933	790 000	5 147 005	790 000	3 313 669	591 478

Au-delà de cette maquette financière, plusieurs autres projets ont été lancés ou sont en préparation dans le cadre des échanges entre industriels, agriculteurs, et collectivités, conduisant à combiner des investissements s'inscrivant dans les objectifs du Pôle Technologique de l'Environnement du Pays de Châteaubriant.

Parmi les plus importants et les plus avancés peuvent être cités, la chaufferie bois collective avec réseau de chaleur qui est en cours de construction sur la Ville de Châteaubriant par la société Cofely GDF Suez (6,1 M€ d'investissements), et la centrale bioénergie Valdis de méthanisation qui va être construite sur le site de Grand'Land à Issé (10 M€ d'investissements estimés). Ces opérations ont également bénéficié d'une aide de l'Etat via son Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME).

L'effet levier du label « Pôle d'Excellence Rurale » est donc confirmé avec plus de 19 M€ d'investissements à venir, et une mobilisation accrue de l'aide de l'Etat conformément aux objectifs affichés lors du Grenelle de l'Environnement.